

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

\*\*\*\*\*

Pax - Travail - Patrie

\*\*\*\*\*

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

\*\*\*\*\*

REGION DE L'OUEST

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE BATIE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

\*\*\*\*\*

Peace - Work - Fatherland

\*\*\*\*\*

LOCAL DEVELOPMENT AND  
DECENTRALISATION MINISTRY

\*\*\*\*\*

WEST REGION

\*\*\*\*\*

UPPER PLATEAUX DIVISION

\*\*\*\*\*

BATIE COUNCIL

\*\*\*\*\*

GENERAL SECRETARIAT

\*\*\*\*\*

TECHNICAL SERVICE

07 AVR 2021

## Décision Municipale N° -001-/DM/C-BATIE/SG/ST

Portant Attribution de la Lettre Commande relative au DAO  
N°002/AONO/C/Batié/CIPM-TBEC/2021 DU 19/01/2021, POUR LES TRAVAUX  
DE REHABILITATION D'UN BLOC DE CINQ (05) SALLES DE CLASSE A  
L'EPB DE BATIE-CARREFOUR. COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES  
HAUTS-PLATEAUX, (EN PROCEDURE D'URGENCE)

### Le Maire de la Commune de BATIE ;

Vu la constitution

Vu la loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret N° 77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°

2001/048 du 23 Février portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ; et ses textes d'application subséquents signés par l'Autorité des Marchés Publics du Cameroun ;

Vu l'Arrêté n°00352/A/MIDDEVEL du 12 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Batié ;

Vu la circulaire n° 00083/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2020

Vu le DAO N°002/AONO/C-Batié/ CIPM-TBEC /2021 DU 19/01/2021.

Vu le Rapport de la commission interne de passation des marchés dans sa séance de proposition d'attribution du 19 Février 2021

Considérant les nécessités de services

### DECIDE :

L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative au DAO ci-dessus :

LOT	ENTREPRISE	LOCALITES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS
unique	ETS CRISTAL CONSTRUCTION B.P.: Bfssam TEL.: 696 58 51 66	BATIE	17 267 621	03 Mois

Article 2 : L'intéressé est invité à prendre attache avec le Maître d'ouvrage pour la souscription des lettres-commande.

Article 3 : Les entreprises n'ayant pas été retenues dans le cadre du présent DAO sont invitées à retirer leurs Offres au secrétariat général dans les 07 jours calendaires à compter de la date de signature de la présente décision, faute de quoi celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

LOT	SOUMISSIONNAIRE	MOTIF DE REJET
unique	Ets TRESOR BATIMENT ET SERVICES BP. 381 Yaoundé	Offre plus disant

Article 5 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. / .

BATIE, le ----- **10 5 MARS 2021**

Ampliations :

- ARMP/OU
- DDMINTP/HP
- DD.MI NMAP/HP
- P/CIPM-Batié
- Intéressé
- Affichage
- Chrono/Archive

LE MAIRE



**DOMBU**  
ADMINISTRATEUR CIVIL PRINCIPAL (R)